

## OBJECTIFS

- Appliquer les règles liées à la réforme anti-endommagement
- Respecter les procédures administratives liées aux travaux de réseaux
- Identifier les différentes typologies de réseaux et adapter les techniques de travaux selon les risques et les prescriptions en vigueur
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt de travaux

## CONTENU

- Contexte de la réforme et de l'AIPR :
  - Cas d'accident
  - Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs - Le guichet unique
- Rappel de la réglementation :
  - Code du travail - Code de l'environnement - Les décrets - Les guides techniques et fascicules
- Procédures administratives :
  - Les acteurs, qui fait quoi ? - DT et DICT
  - Compte rendu de marquage - Constats contradictoires et d'arrêt - Avis de travaux urgent



## INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 4 À 10 PERSONNES

**PUBLIC CONCERNÉ :** Conducteurs d'engins de levage ou d'excavation. Opérateurs réalisant des travaux urgents.

**PRÉREQUIS :** Lire, écrire et parler français. Utiliser un ordinateur ou une tablette.

**PÉDAGOGIE :** Méthode pédagogique active, expérientielle.  
Mise en situation pratique via maquette réseaux.

**En Présentiel**

THÉORIE  
PRATIQUE



- Exercice de mise en application sur le guichet unique
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :
  - Caractéristiques des réseaux - Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant) - Classes de précision
  - Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
  - Repérage et Précision de localisation - Règles de marquage – piquetage
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :
  - Terrassement avec engins
  - Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
  - Travaux sans tranchée - Règles de précaution
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident
- Cas pratiques réalisés durant la formation :
  - Rédaction de DT – DICT
  - Lecture de plans

**NB : Passage de l'examen QCM AIPR « Encadrant ou Concepteur » sur ordinateur portable.**

Formation à FTIRA Vienne (38), FTIRA Fuveau (13) ou en intra (si moyens à disposition : connexion internet filaire et WIFI de bonne qualité).

**SUIVI ET ÉVALUATION :** Passage de l'examen QCM AIPR Niveau Concepteur ou Encadrant

**DOCUMENT STAGIAIRE :** Mémo

**PROFIL DU FORMATEUR :** 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

**CONTACT :** [contact@ftira.fr](mailto:contact@ftira.fr) / 04 74 59 52 09

**FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS**